

Paris, le 30 mars 2017

**La France  
insoumise**

**jlm2017.fr**

Jean-Luc  
**MÉLENCHON**

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

[courrier@jlm2017.fr](mailto:courrier@jlm2017.fr)

ONE

47 rue du Montparnasse,  
75014, Paris

Madame la Directrice,

Vous avez interrogé Jean-Luc Mélenchon sur sa position concernant la politique de développement de la France, en particulier le financement de l'aide au développement, l'efficacité de l'aide, la lutte contre l'opacité financière et l'influence de la France au niveau international.

Tout d'abord, nos équipes, ainsi que moi-même, avons eu le plaisir de vous rencontrer, d'écouter votre expertise et d'échanger avec vous à au moins deux occasions pour évoquer le programme que la France insoumise présente pour les prochaines élections présidentielles et législatives, l'Avenir en commun.

Vous avez par ailleurs déjà tenu à nous récompenser publiquement et à faire connaître tout le sérieux du volet politique d'aide au développement de notre programme, ainsi que notre ambition en la matière. Le 1<sup>er</sup> février dernier, avec 3 autres ONG (Action contre la faim, Action Santé mondiale, Care France) vous avez ainsi attribué la meilleure note à notre projet (7,5 sur 10), comparativement à celui des autres candidats à l'élection présidentielle.

Vous nous donnez ici l'opportunité de préciser nos propositions, et nous l'espérons, de conforter une nouvelle fois votre analyse.

1) En ce qui concerne le financement de l'aide au développement, nous nous engageons tout d'abord à enfin atteindre et tenir l'objectif de 0,7% du revenu national brut au budget de l'aide publique au développement (point 62 de l'Avenir en commun).

Vous proposez, pour atteindre ce seuil, d'allouer l'intégralité de l'actuelle taxe sur les transactions financières à la politique d'aide publique au développement (APD). Nous souhaitons effectivement renforcer le dispositif actuel en mettant au pas la finance, et ainsi limiter ses effets néfastes sur le développement social et économique mondial, en instaurant une réelle taxe sur les transactions financières (point 19 de l'Avenir en commun).

Nous pensons toutefois que l'APD nécessite un financement plus pérenne et stable qu'une taxe dont le montant pourrait se révéler fluctuant selon les années. Pour ce faire, nous avons chiffré et budgété notre programme, en détaillant les 193 milliards de recettes et 170 milliards de dépenses prévues par an. (Pour le détail de ce chiffrage vous pouvez consulter l'émission suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=T7b67QCjibc>).

Nous envisageons que l'augmentation du budget alloué à l'APD se fasse donc par le budget général de l'Etat, sans qu'une taxe spécifique lui soit affecté. Cela nous paraît plus à même de garantir l'atteinte du seuil des 0,7% du RNB.

Vous proposez ensuite de multiplier par 2,5 les crédits de la mission « aide publique au développement », en arguant qu'il s'agit de la partie la plus pilotable et la plus efficace de l'APD, qui inclut notamment les subventions aux pays les plus pauvres et aux secteurs sociaux. A ce stade nous n'avons pas défini avec précision la répartition des crédits entre les différentes missions.

Nous tenons aussi à mettre en avant d'autres propositions de notre programme qui, sans rentrer dans le périmètre budgétaire de l'APD que vous évoquez, concourront à une meilleure et réelle politique pour le développement social, économique et environnemental mondial :

- La lutte contre le fardeau du désendettement (points 35 et 62 de l'Avenir en commun) : par notamment l'annulation des parties illégitimes de la dette des pays en développement, la renégociation et le rééchelonnement du remboursement des dettes (sans clauses contraignantes qui puissent représenter une forme d'ingérence tels les plans d'ajustement du Fonds monétaire international), et l'aide à la mise en œuvre d'un mécanisme de restructuration des dettes souveraines dans le cadre de l'Organisation des Nations unies ;
- Une nouvelle politique commerciale (point 57 de l'Avenir en commun) : le « protectionnisme solidaire » où nous dénoncerons les accords de libre-échange et de dérégulation qui asphyxient les agricultures et industries indispensables au développement de nombreux Etats pour y substituer une entente mutuelle sur des normes écologiques et sociales ;
- Mener de réelles politiques de co-développement (point 62 de l'Avenir en commun) : relancer la politique de co-développement et de coopération (scientifique, universitaire, sanitaire, ...) avec les pays en développement, notamment en matière de lutte contre le changement climatique, ceci en partant de leurs besoins de coopération et en aidant à leur autonomisation technologique.

2) Vous évoquez ensuite votre proposition pour cibler les pays les plus pauvres et fragiles, de doubler la part de l'aide allouée aux pays les plus pauvres et fragiles d'Afrique d'ici à 2022, notamment pour renforcer les secteurs sociaux comme la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire.

Vous l'aurez compris, nous concevons la politique d'APD de la France comme ayant pour unique finalité de contribuer au développement humain, ce en agissant prioritairement pour les pays les plus fragiles et les plus pauvres, notamment ceux situés en Afrique.

Pour cela, il nous semble notamment urgent d'instaurer un contrôle public sur le vote des budgets et des programmes de l'APD. La France a fait ouvertement le choix de confier sa politique de coopération et de développement à un établissement bancaire « l'Agence Française de développement », inscrivant son APD dans une logique de rentabilité et de marchandisation. La lutte contre la pauvreté et les inégalités, notamment en Afrique, se fait au service de la rentabilité. Nous refusons cette logique mortifère et la remplacerons par une réelle démarche de développement social, économique et environnemental.

Dans cette perspective, et de par l'importance que nous accordons à la promotion de l'égalité femmes-hommes, à la lutte contre la pauvreté et le changement climatique, vos propositions visant à allouer une part importante de l'APD à des projets pour réduire ces inégalités et à cibler les financements liés au climat sur les pays pauvres et vulnérables, nous semblent pertinentes. Nous nous inscrivons en tout cas dans un tel constat et une telle démarche, et eu égard à la concentration en Afrique des pays les moins avancés, cela se traduira par des augmentations ciblées telles que vous les évoquez.

3) Ensuite, pour renforcer la transparence et la gouvernance afin de lutter contre l'évasion fiscale et la corruption, vous proposez que la France œuvre pour un « reporting » pays par pays des multinationales.

Nous estimons que pour mettre enfin un terme à l'évasion et à la fraude fiscale, des politiques plus ambitieuses doivent être assumées. Nous proposons ainsi (point 37 de l'Avenir en commun) d'obliger les entreprises à déclarer leurs résultats pays par pays et de taxer les bénéfices des entreprises là où ils sont réalisés, en interdisant aux banques françaises toute activité dans les paradis fiscaux (et en retirant les licences bancaires aux établissements récalcitrants), en agissant contre l'évasion fiscale au niveau international, ainsi qu'en renforçant les moyens humains et techniques de l'administration fiscale et des douanes dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

En complément de ces mesures fortes, nous créerons un tribunal international de justice économique (point 58 de l'Avenir en commun) qui sera chargé de juger les crimes financiers transnationaux (évasion fiscale internationale, spéculation, corruption).

De telles propositions non conciliantes sont rendues nécessaires par l'échec non seulement des gouvernements français, mais aussi par l'absence de résultats concrets de la coopération internationale en ce domaine (OCDE, G8) – cela fera bientôt un an que le scandale des Panama Papers a rappelé de manière cinglante l'impunité inacceptable des paradis fiscaux et des multinationales fraudeuses.

4) Enfin, pour ce qui concerne la place particulière que la France doit occuper pour promouvoir une politique de développement efficace pour les pays les plus pauvres et les plus vulnérables : au vu de votre proposition, nous comprenons que vous avez en tête l'échéance prochaine du G20 des 7 et 8 juillet en Allemagne et le « Partenariat pour l'Afrique » que ce club des 20 pays les plus riches du monde s'est promis d'adopter.

Nous estimons que la diplomatie de club des G8, G20, OCDE n'est pas la solution, mais a toujours été au contraire partie intégrante du problème. Ces clubs de pays riches ont toujours brillé par leur absence de volonté politique pour mettre fin à des fléaux tels que la dérégulation financière, l'évasion fiscale et la corruption mondiale, ... fléaux qui asservissent les peuples du monde et en condamnent toujours de nombreux à la pauvreté et au sous-développement.

Nous estimons que la France doit rompre avec cette diplomatie d'Etats riches pour lui substituer la seule coopération internationale légitime, celle de l'Organisation des Nations unies (ONU). C'est là la condition nécessaire pour créer un développement social, économique et environnemental mondial qui associe tous les Etats et peuples, développés ou non, dans le respect de leurs droits et de leur autonomie souveraine.

C'est donc dans ce cadre onusien que nous proposerons la mise en place des politiques de co-développement, le protectionnisme solidaire, ainsi que toutes les coopérations nécessaires à l'éradication de la pauvreté et à la promotion du développement humain. C'est là que la France, en tant que puissance indépendante et progressiste, doit en priorité mobiliser ses efforts diplomatiques et coordonner son aide publique.

En espérant avoir pleinement répondu à vos interrogations ainsi qu'à vos attentes que nous partageons, et vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise